



Le bureau de la Fédération Nationale de l'Action Sociale réuni à Paris, les 30 et 31 janvier 2019 a pris connaissance de la déclaration unanime de la Commission exécutive Confédérale qu'il approuve.

C'est pourquoi, la Fédération s'inscrit pleinement dans la semaine d'actions et de grèves, du 3 au 7 février avec le rassemblement à Matignon le 7 février, dans la Fonction publique à l'appel des fédérations et syndicats FO. Elle invite ses syndicats à prendre toutes dispositions pour sa réussite.

Compte tenu de la gravité de la situation et de la nécessité de construire le rapport de force interprofessionnel, comme la Commission Exécutive le soulignait, la Fédération soutient ses syndicats qui appellent à la mobilisation, y compris par la grève, le mardi 5 février, sur les mêmes revendications, à savoir :

- Augmentation du Smic à 1450 € net. Augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minima sociaux, tant dans le privé que dans le public et la généralisation de la prime transport ;
- Maintien de l'ensemble des régimes de retraite existants et refus de tout système universel par points ;
- Défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé ;
- Préservation du service public, de sa présence territoriale et du statut des agents ;
- Défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifester ;
- Abrogation de la loi travail et des ordonnances Macron.

Paris, le 31 janvier 2019